



## DEMANDE DE DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS

Document conforme au Référentiel National – Missions de Sécurité Civile – Dispositifs Prévisionnels de Secours – Oct.2006

Extrait du RNMSC-DPS, page 69 : « Tout dispositif prévisionnel de secours à personnes doit faire l'objet d'une demande écrite à l'association prestataire de la part de l'organisateur de la manifestation ou du rassemblement de personnes. Cette demande doit être signée par l'organisateur, attestant ainsi l'exactitude des éléments portés dans le document »

### ORGANISME DEMANDEUR

Raison Sociale : .....

Adresse : .....  
.....  
.....

Téléphone : ..... Téléphone portable : .....

Fax : ..... Mail : .....

Représenté par :  
M ..... Fonction : .....

Représenté légalement par :  
M ..... Fonction : .....

### CARACTERISTIQUES DE LA MANIFESTATION

NOM : .....

LIEU : .....

DESCRIPTION :  
.....

Date(s) :

|  |  |
|--|--|
| Horaire de mise en place du Dispositif Prévisionnel Secours<br>..... | Horaire de levée du Dispositif Prévisionnel Secours<br>..... |
|--|--|

|  |                        |
|--|------------------------|
| NOM du contact sur place : .....<br>.....<br>Adresse du contact : .....<br>..... | Téléphone Fixe : ..... |
|  | Portable : .....       |

|  |  |
|--|--|
| <b>CIRCUIT :</b> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> | <b>SI OUI :</b> OUVERT <input type="checkbox"/> FERME <input type="checkbox"/> |
|--|--|

**SUPERFICIE :** ..... distance maxi entre les 2 points les plus éloignés du site .....

**Risques particuliers :** .....

.....

## NATURE DE LA DEMANDE

### DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS POUR LES ACTEURS

Etes-vous affilié à une instance nationale :

NON  OUI  NOM : .....

Effectifs d'acteurs : .....

Tranche d'âge : .....

#### Dispositif secouriste demandé spécifiquement pour les acteurs :

.....  
 .....  
 .....

Ce dispositif est imposé par :  L'instance Nationale  L'organisateur  
 Autre .....

### DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS POUR LE PUBLIC

*Le dispositif sera dimensionné en fonction des informations collectées dans le présent document et fera l'objet d'une grille de dimensionnement transmise par retour. Ce dispositif vient en complément du dispositif acteur ci-dessus.*

Effectif public maximum en instantané : ..... Tranche d'âge : .....

Personnes ayant des besoins particuliers : {

- Communication (traducteur)
- Déplacement (chaise roulante ...)
- Autres

Durée présence du public : .....

**Public :** Assis  Debout  Statique  Dynamique

### Caractéristiques de l'environnement et de l'accessibilité du site :

Structure : Permanente  Non Permanente  Type .....

Voies publiques : Oui  Non

Dimension de l'espace naturel : .....

Distance de brancardage : ..... Longueur de la pente du terrain : .....

Autres conditions d'accès difficile : .....

.....

### Structures fixes de secours public les plus proches :

Centre d'incendie et de secours de veille de : ..... Distance : .....

Structure hospitalière de : ..... Distance : .....

### L'Organisateur s'engage à mettre en place :

#### **MOYENS LOGISTIQUES** :

|   |     |     |                              |
|---|-----|-----|------------------------------|
| Local   | non | oui | localisation .....           |
| Moyens de communication                         | non | oui | lesquels .....               |
| Matériel  | non | oui | lequel .....                 |
| Dispositif d'alerte dédié aux secours publics : | non | oui | lequel et localisation ..... |

.....  
 ▪ Signalisation et accessibilité du dispositif de secours : non  oui

#### **Conditions de vie des secouristes de l'ADPC 66 :**

Restauration chaude assurée sur place (lorsqu'un repas est compris dans la période du DPS) : non  oui

En-cas/Boissons assurés sur place (DPS d'une durée de 3 H et plus) : non  oui

Salle, tente ou bungalow de repos (pour manifestation sur plusieurs jours) : non  oui

#### **MODALITES OPERATIONNELLES** (pour **DPS** de **Grande Envergure**) :

Chaîne de commandement du **DPS** (Commandant des Opérations de Secours) :

(nom et téléphone portable) : .....

Nom et Tél. portable du chef de dispositif inter-associatif : .....

.....

(en cas d'engagement simultané de plusieurs associations).

## MODALITES FINANCIERES

**Paiement souhaité par :**                          **chèque**                          **virement administratif**

Pour information, il sera facturé :

- Le montant du Dispositif Prévisionnel de Secours engagé (voir la convention signée) et,
- 25 € en cas d'utilisation de l'oxygène médical
- 35 € en cas d'utilisation du défibrillateur
- 10 € par personne si la restauration chaude n'est pas assurée (voir la convention DPS)
- 5 € par personne si aucun encas / boisson n'est prévu (voir la convention DPS)
- 0.50 € /km de frais de déplacement par véhicule engagé pour tout DPS en dehors du département.
- 0.35 € /km de frais de déplacement par véhicule engagé pour tout DPS dans le département des P.O.
- 20 € par personne pour frais d'hébergement (si les horaires du DPS l'imposent et si non logé par l'organisateur).

## AUTRES SECOURS PRESENTS SUR PLACE

**Médecin :**                        **NOM :** .....                    **Tél.** .....

**Infirmier :**                        **Masseur Kinésithérapeute :**                     **Autres :** .....

**Ambulance privée :**     .....                    **Autres :** .....

**Secours publics :**    **SMUR**     **Sapeurs Pompiers**     **Police**     **Gendarmerie**

**Autres :** .....

**Dans l'éventualité où un médecin est exigé par les Instances fédérales de l'Organisateur, ou tout autre Instance, c'est à l'Organisateur de rechercher le médecin.**

## Documents joints

**Obligatoires :**

Plans du site

Annuaire téléphonique du site

Autorisation de la tenue de la manifestation par l'autorité de police compétente (Préfecture ou Mairie)

**Obligatoires si existants :**

Avis de la commission de sécurité.

**Autres documents :**

**Fait à :** .....

**Nom, signature de l'organisateur**

**Le :** .....

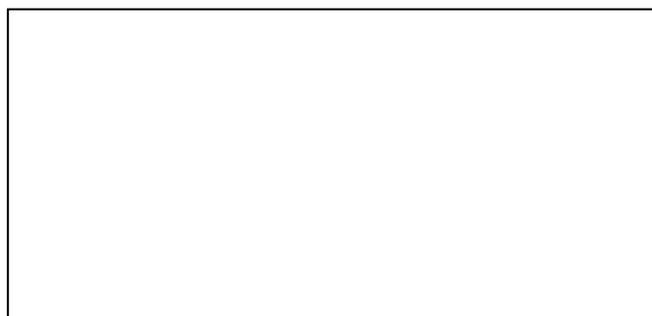
**Et cachet :**

**A.D.P.C. 66 Membre de la Fédération Nationale de Protection Civile**



Cabestany le

2008



Madame, Monsieur,

Depuis septembre 2006, et dans le cadre de la loi de modernisation de la Sécurité Civile, conformément au Référentiel National du Ministère de l'Intérieur, notre association a reçu l'agrément de Sécurité Civile. Elle se doit d'appliquer la procédure de constitution de dossier en vue de l'établissement des **Dispositifs Prévisionnels de Secours (DPS)**.

Vous trouverez, ci-annexés, les documents nécessaires à la mise en place d'un **DPS**, vous nous les retournez après les avoir dûment complétés, **soit** :

- **En ce qui concerne les acteurs de la manifestation**, nous vous prions de bien vouloir nous confirmer :
  1. Si vous disposez d'une instance nationale (Fédération....).
  2. Si c'est le cas, nous transmettre son nom.
  3. Le dispositif spécifique minimum pour les acteurs de la manifestation éventuellement imposé par cette instance.
  4. Dans le cas contraire, merci de nous préciser le dispositif spécifique aux acteurs de la manifestation que vous souhaitez voir mis en place.
- **En ce qui concerne le public**, nous vous adressons la demande de renseignements à nous retourner rapidement, afin que l'on puisse vous proposer un dimensionnement de poste de secours qui viendra se juxtaposer au dispositif destiné aux acteurs.

Cette fiche est réputée sincère et conforme à l'organisation mise en place et aux données en votre possession. Toute information intentionnellement fautive pourra entraîner l'annulation pure et simple de notre engagement sans aucun dédommagement possible.

Membre de la **Fédération Nationale de Protection Civile**

- **En ce qui concerne l'autorité de police compétente (Préfecture, Mairie...) :**

Merci de nous transmettre l'autorisation de la dite autorité pour la tenue de votre manifestation.

Dans certains cas, elle peut vous imposer un dispositif minimum. Merci alors de nous confirmer lequel (avec copie du document justificatif).

Si vous rencontrez des difficultés pour remplir ce document, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 04.68.62.16.29.

Une fois ces documents en notre possession, nous vous adresserons un dossier complet comprenant :

- une convention avec proposition financière,
- la grille d'évaluation des risques,
- la copie de notre agrément de Sécurité Civile.

**Ce dossier devra nous être retourné signé au moins *six semaines* avant la date prévue de la manifestation.**

Nous vous confirmerons notre engagement sur cette base au plus tard un mois avant la date de la manifestation.

Dans l'attente et restant à votre disposition pour tout complément d'information Recevez Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

**Le Président  
Bernard DALION**

**Membre de la Fédération Nationale de Protection Civile**